

## Déclaration sur le renforcement du rôle des bibliothèques publiques en matière d'immigration et de relations interculturelles

---

Considérant qu'en 1999, le gouvernement du Québec signait une première entente de collaboration des villes à la francisation des nouveaux arrivants, que les bibliothèques publiques y étaient impliquées, et que cette entente aura vingt ans cette année;

Considérant qu'en 2012, l'UMQ a formalisé dans son *Livre blanc* son positionnement à l'égard des enjeux sociaux, dont l'immigration :

- Les villes sont souvent les mieux placées pour agir (subsidiarité),
- mais compte tenu du régime fiscal, elles doivent être compensées.
- Un **Pacte de cohésion sociale** est proposé.

Considérant qu'en 2016, le gouvernement du Québec a, par sa politique en immigration **Ensemble, nous sommes le Québec**, fait des municipalités des acteurs en matière d'immigration et de relations interculturelles;

Considérant qu'en 2018, le gouvernement du Québec a, par sa politique culturelle **Partout, la culture**,

- comme première orientation de faire de la culture un moyen de contribuer à l'épanouissement individuel et collectif,
- et comme mesure particulière d'offrir aux personnes immigrantes et aux personnes nouvellement arrivées au Québec un accompagnement en matière de culture, notamment dans les bibliothèques municipales (mesures 3 et 11);

Considérant que le gouvernement du Québec a récemment annoncé son intention d'accroître ses efforts en matière d'accompagnement personnalisé des nouveaux arrivants, de coordination des interventions à leur égard et de construction de collectivités plus inclusives;

Considérant que de nombreuses bibliothèques publiques du Québec sont engagées depuis plusieurs années dans le développement des services supportant l'inclusion et l'intégration des personnes nouvellement arrivées ainsi que dans le soutien à la francisation en phase avec la manifeste de l'UNESCO sur la Bibliothèque Publique;

.....

Réuni(e)s à Montréal le 14 juin 2019, les acteurs et les actrices intéressé(e)s par les enjeux liés au rôle des bibliothèques en matière d'immigration et de relations interculturelles déclarent que :

1. Les bibliothèques sont des espaces de rencontre, d'apprentissage, de culture et de création, des places qui sont inclusives et qui offrent des heures d'ouverture flexibles permettant de rejoindre largement la population sur le territoire québécois.
2. Les bibliothèques publiques sont des lieux garants de neutralité, de sécurité, de crédibilité qui visent par leurs actions : l'accueil, l'ouverture à la diversité, la cohésion sociale ainsi que le développement des capacités et le respect de la dignité humaine pour tou(te)s suivant la Déclaration universelle des droits humains.
3. Les bibliothèques publiques occupent une position unique et stratégique et entendent renforcer l'action gouvernementale en matière d'immigration et de relations interculturelles.
4. L'action publique locale et nationale gagnerait en efficacité, en cohérence et en impact, si les bibliothèques publiques se dotaient d'une signature commune, **Pôle immigration**<sup>1</sup>, et que cette signature pouvait recouvrir des approches adaptées selon les réalités territoriales, en complémentarité et en convergence avec le milieu communautaire.

---

### *Information complémentaire*

Les mesures 3 et 11 de la politique *Partout, la culture* :

#### **Mesure 3 Enrichir l'éventail des activités et des services adaptés aux besoins des personnes handicapées, immigrantes ou en situation de pauvreté qu'offrent les sociétés d'État en culture**

Responsables : SPDAM, SGTQ, MCQ, MACM, MNBAQ, BAnQ

Partenaires : MCC, MIDI, OPHQ Actions prévues :

- achat d'équipement spécialisé et de produits culturels dont le format de diffusion est non standard;
- conception d'animations sur mesure;
- tenue d'activités « hors les murs », dans des lieux publics par exemple;
- adaptation des lieux pour permettre un accès universel lors de la planification de projets de rénovation.

#### **Mesure 11 Offrir aux personnes immigrantes et aux personnes nouvellement arrivées au Québec un accompagnement en matière de culture dans les bibliothèques municipales**

Responsable : MIDI

Partenaire : MCC

Actions prévues :

- embauche de médiatrices et médiateurs culturels dans les bibliothèques municipales chargés d'animer des séances d'information sur la culture québécoise;
- accompagnement de groupes lors d'activités culturelles;
- mise sur pied et suivi de projets de loisir culturel avec les personnes immigrantes.

Montréal, le 14 juin 2019

---

<sup>1</sup> Le Groupe d'expertise pour le développement des cités interculturelles au Québec (GEDCIQ) a entrepris une réflexion, notamment avec l'agglomération de Longueuil, sur la création d'une signature et d'un concept, *Pôle immigration*, modulable selon les villes pour institutionnaliser la référence et la contribution des bibliothèques publiques à l'immigration et aux relations interculturelles. Cette désignation pourra être revue localement par les acteurs et les actrices puisqu'elle a été l'objet de propositions alternatives.